



## Un troisième trimestre dynamique pour l'emploi francilien

Au 3<sup>e</sup> trimestre<sup>(1)</sup>, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,4 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Sur un an, la progression de l'emploi atteint 1,4 % ; elle est en grande partie à mettre au crédit de l'intérim, de l'informatique et de l'hébergement et restauration. Dans le même temps, la masse salariale affiche une bonne dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

### CHIFFRES CLÉS

**+ 0,4 %**

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

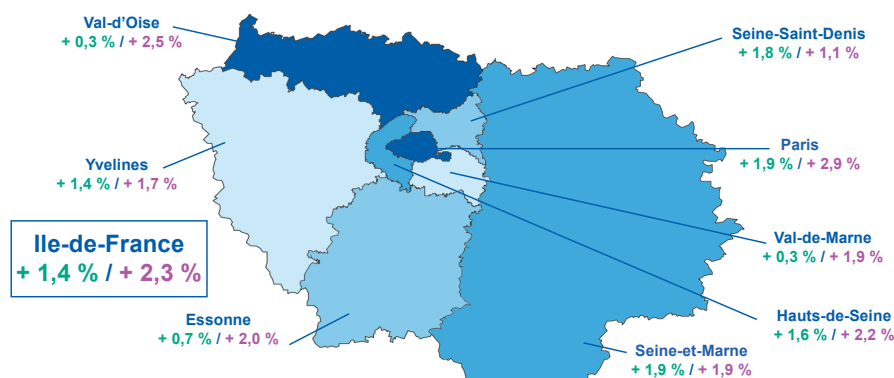
**67 300 emplois**

créés sur un an dans la région.

### La croissance de l'emploi francilien garde le cap ce trimestre

Près de 17 400 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,4 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors intérim (+ 0,4 %), la construction (+ 0,7 %) et l'intérim (+ 0,5 %) affichent des gains d'emplois alors que l'industrie (- 0,3 %) détruit de l'emploi ce trimestre. Le rythme de croissance demeure modeste pour le second trimestre consécutif. Néanmoins, l'emploi francilien progresse plus solidement que l'emploi national au cours de ce trimestre (+ 0,1 %). Signalons que les créations d'emplois du 2<sup>e</sup> trimestre ont été révisées à la hausse, soit + 14 000 emplois contre + 12 200 en données provisoires.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Légende : département  
GA emploi / GA SMPT

Source : Urssaf - Acooss

### L'emploi privé en hausse significative sur un an

Malgré le ralentissement de la croissance des effectifs en début d'année 2018, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance annuelle de 67 300 salariés (+ 1,4 % sur un an). Cette augmentation s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre 0,2 % et 0,6 % sur les quatre derniers trimestres. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative.

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 3 <sup>e</sup> T 2018	Glissement annuel				
		3 <sup>e</sup> T 2018	3 <sup>e</sup> T 2017	3 <sup>e</sup> T 2016	3 <sup>e</sup> T 2015	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	47 765	+ 3,8 %	+ 3,8 %	+ 2,5 %	+ 2,2 %
	Emploi (en milliers)	4 725	+ 1,4 %	+ 2,0 %	+ 1,2 %	+ 0,8 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	3 375	+ 2,3 %	+ 1,9 %	+ 1,4 %	+ 1,6 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	145 137	+ 3,4 %	+ 3,7 %	+ 2,3 %	+ 1,7 %
	Emploi (en milliers)	18 416	+ 1,1 %	+ 1,8 %	+ 1,2 %	+ 0,4 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	2 628	+ 2,1 %	+ 1,9 %	+ 1,2 %	+ 1,4 %

Source : Urssaf - Acooss

**AVERTISSEMENT** : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 269 disponible sur [www.acooss.fr](http://www.acooss.fr). De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		3 <sup>e</sup> T 2018	3 <sup>e</sup> T 2018	3 <sup>e</sup> T 2017	3 <sup>e</sup> T 2016	3 <sup>e</sup> T 2015
BZ	Industries extractives	2,4	+ 0,9 %	+ 4,3 %	- 6,0 %	- 1,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	49,5	+ 0,3 %	+ 1,3 %	+ 2,2 %	+ 2,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,1	- 1,3 %	+ 2,9 %	- 2,4 %	- 3,7 %
CC	Bois et papier	14,1	- 5,5 %	- 5,6 %	- 5,2 %	- 5,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,2	- 3,6 %	- 1,3 %	- 1,0 %	- 2,7 %
CE	Industrie chimique	24,8	+ 1,4 %	- 0,9 %	- 4,4 %	+ 0,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,1	- 2,6 %	- 2,3 %	- 1,2 %	- 4,1 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,3	+ 0,2 %	- 1,0 %	- 1,7 %	- 3,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	24,6	- 3,7 %	- 1,8 %	- 2,7 %	- 2,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	35,9	+ 0,5 %	+ 0,7 %	- 0,9 %	- 1,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,0	- 1,8 %	- 1,1 %	- 3,1 %	- 1,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,4	- 1,2 %	- 2,0 %	- 2,6 %	- 3,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,6	- 1,4 %	- 0,4 %	- 1,2 %	- 1,8 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,3	- 0,0 %	- 0,5 %	- 0,2 %	- 1,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	41,4	- 2,9 %	- 2,5 %	- 0,8 %	- 0,6 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	29,0	+ 1,5 %	+ 0,4 %	- 0,7 %	- 0,2 %
FZ	Construction	299,1	+ 3,2 %	+ 2,9 %	+ 0,6 %	- 1,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	705,8	+ 0,0 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 0,6 %
HZ	Transports et entreposage	374,4	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 0,2 %	- 0,0 %
IZ	Hébergement et restauration	319,9	+ 3,1 %	+ 3,3 %	+ 2,2 %	+ 2,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	131,1	- 0,9 %	- 1,7 %	+ 0,9 %	- 1,0 %
JB	Télécommunications	52,9	+ 0,4 %	+ 0,2 %	+ 0,7 %	- 2,3 %
JC	Activités informatiques	222,8	+ 6,7 %	+ 5,2 %	+ 3,8 %	+ 1,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	312,6	- 0,0 %	+ 1,2 %	- 0,2 %	- 0,3 %
LZ	Activités immobilières	77,9	+ 0,1 %	+ 0,6 %	- 1,7 %	+ 0,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	411,8	+ 3,5 %	+ 3,2 %	+ 2,6 %	+ 2,4 %
MB	Recherche et développement	40,8	+ 2,3 %	+ 1,2 %	-0,8 %	+ 2,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	90,7	+ 0,8 %	+ 0,7 %	+ 1,9 %	+ 0,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	608,9	+ 2,7 %	+ 6,1 %	+ 3,3 %	+ 2,3 %
OZ	Administration publique	41,6	- 4,1 %	- 0,9 %	- 1,1 %	- 1,2 %
PZ	Enseignement	90,2	+ 2,4 %	+ 1,7 %	+ 2,1 %	+ 0,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	105,7	+ 1,2 %	+ 0,4 %	+ 1,7 %	+ 1,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	203,8	+ 1,7 %	+ 3,5 %	+ 2,6 %	+ 3,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	91,2	- 0,7 %	+ 2,1 %	+ 1,7 %	+ 1,5 %
SZ	Autres activités de services	128,8	- 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,3 %	+ 0,9 %
	Industrie	414,7	- 1,0 %	- 0,6 %	- 1,3 %	- 1,4 %
	Construction	299,1	+ 3,2 %	+ 2,9 %	+ 0,6 %	- 1,3 %
	Tertiaire	4 010,9	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 1,3 %	+ 1,0 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 879,3	+ 1,6 %	+ 2,3 %	+ 1,5 %	+ 1,2 %
	Intérim	131,6	+ 5,4 %	+21,9 %	+ 8,0 %	+ 8,4 %

Source : Urssaf - Acof

De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (soit + 1,1 % sur un an).

### Une nouvelle hausse dynamique de la masse salariale

La masse salariale progresse de 3,8 % sur un an cumulé (+ 3,8 % également pour le seul 3<sup>e</sup> trimestre), soit une progression comparable à celle observée au plan national (+ 3,6 %). La croissance de la masse salariale, très dynamique depuis début 2017, affiche ainsi sept trimestres avec une hausse supérieure à 3,0 %. Sur un an, sa progression découle aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) reste très dynamique et garde un rythme élevé après l'accélération du trimestre précédent (+ 2,3 % sur un an contre + 2,5 % à fin juin 2018). Le SMPT croît légèrement moins rapidement au niveau national (+ 2,1 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 375 €, soit un niveau supérieur de 28,4 % au salaire moyen national.

### Les créations d'emplois dans le tertiaire conservent leur rythme

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,4 %). Sur un an, le gain demeure important avec une progression de 1,4 %, soit 55 400 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. L'hébergement et restauration affiche également une croissance importante sous une impulsion conjointe, contrairement au trimestre précédent où seule la restauration portait le secteur. À l'inverse, l'emploi dans l'édition et l'audiovisuel ainsi que dans les administrations publiques de statut privé est en recul, tandis que les effectifs dans le commerce stagnent.

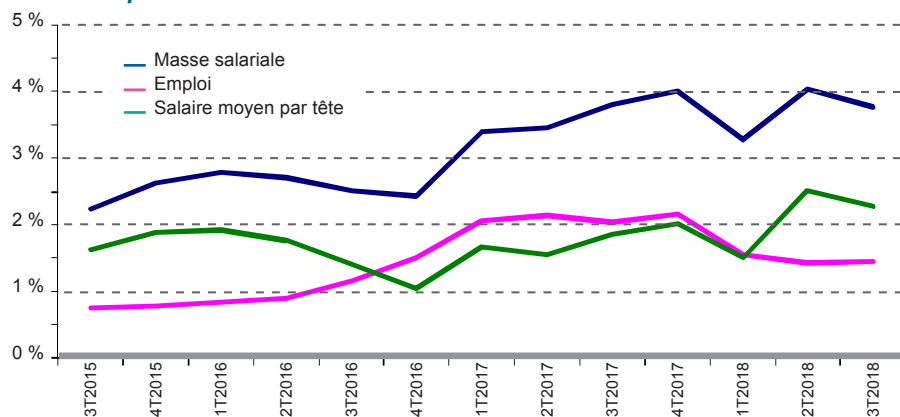
Parallèlement, l'intérim affiche une augmentation moins dynamique par rapport à celle du précédent trimestre (+ 0,5 % contre + 0,8 % fin juin 2018). La croissance de l'intérim se tasse pour le

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		3 <sup>e</sup> T 2018	3 <sup>e</sup> T 2017	3 <sup>e</sup> T 2016	3 <sup>e</sup> T 2015
Industrie	4 225,5	+ 2,1 %	+ 2,2 %	+ 1,8 %	+ 1,8 %
Construction	2 653,9	+ 3,2 %	+ 1,4 %	+ 1,6 %	+ 0,4 %
Tertiaire	3 341,8	+ 2,4 %	+ 1,7 %	+ 1,5 %	+ 1,7 %
Dont tertiaire hors interim	3 375,7	+ 2,4 %	+ 2,1 %	+ 1,5 %	+ 1,8 %
<b>Total Ile-de-France</b>	<b>3 375,4</b>	<b>+ 2,3 %</b>	<b>+ 1,9 %</b>	<b>+ 1,4 %</b>	<b>+ 1,6 %</b>

Source : Urssaf - Acofos

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

second trimestre consécutif mais affiche néanmoins un niveau important sur un an (+ 5,4 %). Ce secteur demeure au-dessus de la barre symbolique des 130 000 emplois.

### Nouvelle hausse des postes dans la construction

Ce trimestre, l'emploi salarié croît de 0,7 % dans la construction. Le secteur signe ainsi son deuxième trimestre de progression de l'année. Sur un an, la hausse du nombre de salariés demeure ainsi importante (+ 3,2 %) et traduit bien que l'emploi profite des investissements publics et privés réalisés notamment dans le cadre du projet du Grand Paris Express.

### Nouvelle baisse des emplois industriels

Alors que le dernier trimestre 2017 avait connu une accalmie, l'emploi industriel n'affiche que des trimestres de baisse en 2018. Les chiffres provisoires de l'emploi dans l'industrie ressortent en recul de 0,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre (contre 0,4 % le trimestre précédent). La trêve, portée par une conjoncture très favorable dans ce grand secteur qui n'a plus gagné d'emplois significativement depuis 2011, a été de courte durée. Sur un an, les effectifs se contractent de 1,0 %. Peu de secteurs affichent une augmentation significative du nombre de leurs salariés sur un an : l'industrie chimique et la production et distribution d'eau, gestion des déchets (Tableau 2). À l'inverse,

la branche bois et papier ainsi que la métallurgie chutent nettement.

### Le SMPT rebondit

La croissance du SMPT demeure élevée dans le tertiaire (Tableau 3) et s'établit à 2,4 % sur un an. Il s'élève ainsi de plus de 2,0 % pour le second trimestre consécutif, ce qui n'était pas arrivé depuis 2011.

Dans l'industrie, la croissance du SMPT (+ 2,1 %) conserve son rythme habituel, alors que dans la construction le retour d'emplois plus qualifiés fait grimper le SMPT (+ 3,2 %).

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	3 <sup>e</sup> T 2018	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 456	3 617
77 - Seine-et-Marne	371	2 525
78 - Yvelines	412	3 177
91 - Essonne	357	2 916
92 - Hauts-de-Seine	941	4 263
93 - Seine-St-Denis	496	2 967
94 - Val-de-Marne	399	2 887
95 - Val-d'Oise	292	2 606
<b>National</b>	<b>18 416</b>	<b>2 628</b>

Source : Urssaf - Acofos

### Bonne dynamique de l'emploi à Paris

L'emploi évolue de façon significative dans un département francilien sur deux par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. La Seine-Saint-Denis affiche une forte croissance trimestrielle (+ 0,7 %). Paris est également en hausse (+ 0,6 %). À l'inverse, les départements de Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise stagnent.

Sur un an, les départements de la Seine-et-Marne (+ 1,9 %) et de Paris (+ 1,9 %) enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. La progression est supérieure à 0,7 % pour tous les départements sauf le Val-de-Marne (+ 0,3 %) et le Val-d'Oise (+ 0,3 %).

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		3° T 2018	3° T 2018	3° T 2017	3° T 2016	3° T 2015
BZ	Industries extractives	35,5	+ 7,7 %	+ 1,2 %	+ 2,2 %	+ 0,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	385,5	+ 0,4 %	+ 2,2 %	+ 2,2 %	+ 5,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	179,5	+ 3,8 %	+ 4,7 %	+ 2,2 %	- 2,1 %
CC	Bois et papier	144,0	- 4,2 %	- 3,4 %	- 5,9 %	- 3,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	43,9	+ 1,9 %	- 2,7 %	+ 7,6 %	+ 6,5 %
CE	Industrie chimique	378,3	+ 3,6 %	+ 1,0 %	- 3,8 %	+ 3,4 %
CF	Industrie pharmaceutique	268,4	+ 0,9 %	+ 2,4 %	- 1,3 %	- 4,9 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	217,5	- 0,4 %	+ 2,2 %	+ 1,4 %	- 1,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	255,3	- 4,5 %	- 0,1 %	+ 1,5 %	- 2,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	546,3	+ 2,2 %	+ 3,7 %	+ 3,2 %	- 0,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	176,8	+ 4,6 %	+ 2,9 %	- 0,9 %	- 0,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	201,0	- 0,5 %	+ 1,8 %	- 0,4 %	- 1,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 058,6	+ 1,9 %	+ 1,8 %	- 0,1 %	- 0,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	471,1	+ 2,2 %	+ 0,7 %	+ 1,6 %	+ 0,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	643,0	- 0,6 %	- 0,0 %	+ 1,2 %	+ 4,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	260,2	+ 3,2 %	+ 1,5 %	- 0,0 %	+ 0,5 %
FZ	Construction	2 372,5	+ 6,6 %	+ 4,1 %	+ 1,7 %	- 1,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 618,3	+ 2,2 %	+ 3,3 %	+ 2,0 %	+ 2,6 %
HZ	Transports et entreposage	3 482,3	+ 3,2 %	+ 0,6 %	+ 2,5 %	+ 1,0 %
IZ	Hébergement et restauration	1 869,8	+ 5,3 %	+ 5,0 %	+ 1,7 %	+ 2,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 875,4	+ 2,4 %	+ 1,5 %	+ 3,8 %	+ 3,3 %
JB	Télécommunications	724,2	- 0,5 %	+ 1,5 %	+ 1,1 %	+ 0,5 %
JC	Activités informatiques	3 062,9	+ 8,9 %	+ 6,8 %	+ 5,9 %	+ 4,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 280,0	+ 2,8 %	+ 3,7 %	+ 1,8 %	+ 3,1 %
LZ	Activités immobilières	795,1	+ 2,7 %	+ 4,5 %	+ 2,7 %	+ 2,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6 157,3	+ 6,5 %	+ 6,1 %	+ 4,1 %	+ 3,5 %
MB	Recherche et développement	571,7	+ 4,4 %	+ 0,6 %	+ 1,4 %	+ 0,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 081,7	+ 5,2 %	+ 2,4 %	+ 4,8 %	+ 4,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	4 024,6	+ 5,0 %	+ 6,7 %	+ 5,0 %	+ 3,1 %
OZ	Administration publique	399,5	- 2,4 %	- 0,0 %	+ 0,0 %	- 0,3 %
PZ	Enseignement	617,7	+ 3,7 %	+ 2,8 %	+ 1,1 %	+ 1,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	812,1	+ 3,6 %	+ 2,9 %	+ 2,3 %	+ 2,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 119,9	+ 3,0 %	+ 4,4 %	+ 2,9 %	+ 3,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	751,6	- 0,0 %	+ 8,9 %	+ 3,9 %	- 0,1 %
SZ	Autres activités de services	884,2	+ 0,4 %	+ 3,2 %	- 4,4 %	+ 1,9 %
	Industrie	5 264,8	+ 1,2 %	+ 1,5 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %
	Construction	2 372,5	+ 6,6 %	+ 4,1 %	+ 1,7 %	- 1,0 %
	Tertiaire	40 128,1	+ 3,9 %	+ 3,9 %	+ 2,7 %	+ 2,7 %
	dont Tertiaire hors intérim	39 205,6	+ 4,0 %	+ 4,1 %	+ 2,9 %	+ 2,7 %
	Intérim	922,5	+ 6,6 %	+ 14,1 %	+ 10,6 %	+ 2,3 %

Source : Urssaf - Acooss

## Sources et méthodologie

**Le champ de la publication** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

**Les effectifs salariés et la masse salariale** sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

**La masse salariale** (assiette dé plafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

**L'effectif salarié** est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

**Les données sont provisoires pour le trimestre étudié** et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

**Le salaire moyen par tête** (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

**Les séries trimestrielles** de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur [www.acooss.fr](http://www.acooss.fr).

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :

Didier Malric

Rédacteurs :

Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :

[stats.idf@urssaf.fr](mailto:stats.idf@urssaf.fr)

[www.blog.paris.urssaf.fr](http://www.blog.paris.urssaf.fr)